Projet de loi de finances 2018 : tout pour les riches ?

Regards croisés

Bénédicte Fumey, Paris

Je m'étonne des critiques sur la suppression de l'ISF… pourquoi ne pas critiquer le fait de laisser l'immobilier dans la base taxable , ce qui représente pour la classe moyenne supérieure la façon de financer une retraite qu'elle n'aura probablement pas et donc de prendre en charge son destin pour ne pas être à la charge de la société lorsque les caisses seront vides pour payer certaines générations (ou avec des taux de conversion si faibles que cela revient à spolier des générations) – pour beaucoup le placement dans la pierre en petits appartements sert à cela , n'est pas volatile comme les actions qui s'évaporent comme en 2008 – donc on fustige le placement en père de famille pour soutenir le grand casino boursier … Bravo ! je ne parle même pas du fait que les petits propriétaires louent et donc épargnent à l'état des logements sociaux … même si les tarifs sont plus élevés que dans le parc social, beaucoup ne veulent ou peuvent pas acheter donc les propriétaires remplissent quand même un rôle social non ? j'ai du mal à comprendre pourquoi en France on fustige cet aspect-là (le taux de rendement sur l'immobilier est de 3% moins élevé que dans les obligations/UComptes qui est de 4 à 10% mini selon vos profils de gestion).

Bernard Lasaygues, Lyon

Concernant l'ISF, il existait des possibilités de réduire son ISF en acquérant des parts de PME, en investissant dans des FIP ou FCPI, toutes réductions qui étaient orientée vers les entreprises, notamment innovantes .

Aujourd'hui c'est un cadeau que l'on fait, il n'y a pas d'incitation à investir. Peut-on dire que *"la suppression de l'ISF sur les actions apparait donc économiquement justifiée*". ? C'est un pari, c'est donc une affirmation qui, devient une croyance, et que je ne partage pas dit comme cela. Il fut même un temps ou l'ancien patron de Total exhortait ses collègues du Medef d'arrêter de demander la suppression de l'ISF.

Par contre il est dans la logique du gouvernement d'exclure obligations et compte courants : c'est des liquidités qui sont utilisées par l'Etat ou les banques pour faire tourner l'économie. Donc on ne peut pas les mettre au même niveau que les lingots d'or.

Ne conserver qu'un impôt sur le patrimoine immobilier ne me parait pas cohérent avec la volonté du gouvernement de relancer la construction. Ceux qui investissaient via le processus Pinel y regarderont à 2 fois. En 2 mots sur l'ISF, l'argumentation du gouvernement me parait très légère. Et si ce n'est pas "tout pour les riches" c'est au moins "toujours plus pour les riches".

Concernant la **Flat Tax**, il est clair que cela profite à ceux qui ont des actions, en général leur revenu est imposé à 30%, donc ils gagnent environ 17% de plus sur les dividendes qu'ils touchent. Merci Macron.

Pouvoir d'achat : Pourquoi faut-il toujours que l'on oppose fonctionnaire et salarié du privé: en terme salarial on sait que les catégories du bas sont plutôt mieux payées, mais ce n'est pas vrai du reste. Continuons comme ça, et on aura encore plus de pénurie de professeurs et de personnel soignant. Ca fait 6ans[1] que le point d'indice est bloqué; que je sache, pas dans le privé.

[1] Pas tout à fait vrai ; il a été revalorisé en juillet 2016 et février 2017, ndlr

Je ne pleurerai pas sur la perte de pouvoir d'achat des plus riches retraités (dont je suis) mais je ne crois pas à l'"appel pédagogique à plus de solidarité et de sobriété". On se fait plaisir en pensant cela.

Je sais bien que Macron n'est pas keynésien, mais ISF et Flat Tax c'est plus de 4 milliards. C'est quand même une somme que l'on aurait pu injecter pour réduire des inégalités.

Bref c'est effectivement de mauvais signes envoyés aux Français. Mais on a bien compris Macron : il faut aider les premiers de cordée à nous emmener là où ils veulent aller !

Quelle appréciation de ce budget ? Décevant car il n'est pas sûr qu'il dynamise notre économie mais il est sûr qu'il accroit les inégalités. Et encore quand on parle d'économie on ne dit pas quel type d'économie on veut dynamiser.

Isabelle Herpin-Kay, Lyon

Je suis tout à fait d'accord avec l'analyse de Bernard Lasaygues, ce budget est un mauvais (et premier) signe envoyé au citoyen moyen, la flat tax (expression très thatchérienne) est particulièrement choquante, sans garantie de compensation intelligente, vers de l'investissement 'utile'.

- C'est un budget ni plus juste, ni plus équitable que le précédent, il appauvrit l'Etat dans ses fonctions de grand 'régulateur' par l'impôt,

- Quel but attendu à court et long terme? Que quelques riches quittent leur paradis fiscal? Que la France se rapproche de la fiscalité des autres pays d'Europe et des USA, pour attirer les investisseurs, et pour préparer ainsi un système d'impôt unique en EU?

- Rien dans ce budget pour favoriser une autre 'consommation', la protection de la planète, l'échange des services, la gratuité ou plutôt le non rentable, l'économie des associations...

Un peu d'explication et d'échanges avec nos 'décideurs' ce serait bien! Mais comment?

Laurent Berthet, Paris

Sur l'introduction

Je demande à ce que soit mis entre guillemets et en italiques : *« accroître à la fois le dynamisme de l'économie et la justice sociale, sans oublier les impératifs d'environnement »*, afin qu'il n'y ait pas de confusion possible sur l'attribution de cette affirmation au gouvernement et en aucun cas au Pacte civique.

Sur l'appel des 120 députés

Cette mise en perspective publique sur l'impact de ces mesures sur les 100 plus riches a, au contraire, le mérite de bien **mettre en lumière l'orientation forte de Macron et son gouvernement à renforcer le creusement des inégalités et les privilèges accordés** aux plus fortunés. Ce qui s'oppose frontalement aux valeurs de **justice sociale** et de **réduction des inégalités** portées par le Pacte civique.

Sur la fiscalité des entreprises, point non traité dans la note

Je m'interroge sur le fait que la note ne traite pas des cadeaux faits aux entreprises qui coûtent une fortune aux contribuables et dont les impacts bénéfiques, autres que de profiter aux plus riches, sont en permanence démentis. Rien sur la coupure des contrats aidés ? Aucun rappel sur la reconduction du CICE dont le coût astronomique **sans contrepartie en termes d'atteinte de résultats** ne profite qu'à quelques-uns. Quid du million d'emplois promis par Gattaz et le Medef ? Voilà qui n'aide pourtant pas à *Relever le défi démocratique.*

Sur l'ISF

Rien ne justifie l'abandon de l'ISF qui, au contraire, est une contradiction totale avec des valeurs du Pacte civique : justice sociale, réduction des inégalités, fraternité.

1/ J'invite à une opposition très ferme de la part du Pacte civique à cette réforme de la fiscalité des plus riches dont la fortune ne cesse de s'accroître.

« **La fortune des milliardaires a progressé de 17 % en 2016**. » (*Le Figaro économie*, 26/10/2017).

Sur quels éléments de **preuves**, de **mesures factuelles et reconnues**, le Pacte civique peut-il affirmer que « L'ISF tel qu'il est calculé actuellement **ne favorise pas l'activité économique**. » ?

Et si le Pacte civique parlait plutôt des **coûts** ? Exemple, extrait de l'article publié par Marianne le 27/10/2017 :

« Le ministère de l'Economie a indiqué au président PS de la commission des Finances du Sénat qu'il espérait "à long terme" la création de 50.000 emplois grâce à la suppression de l'ISF et à la "flat tax" voulues par Emmanuel Macron à destination des ultrariches.

L'administration anticipe également un gain, toujours "à long terme", de 0,5 point de PIB. Bigre, pour une mesure censée être l'alpha et l'oméga de la relance de l'investissement, et donc de notre économie…

Alors évidemment, Marianne n'a pas résisté à la tentation de calculer le coût d'un emploi créé par ce bouclier fiscal version Macron. Pour cela, il a fallu déterminer ce que les têtes pensantes de Bercy entendaient par "à long terme". On a été sympa, on a tranché pour 5 ans : ce n'est pas si long, mais c'est déjà la durée du mandat d'Emmanuel Macron. Sachant que le bouclier fiscal coûtera 4,5 milliards d'euros la première année (2018) puis 5,1 milliards par an, **le cadeau représente un total de 25 milliards sur cinq ans. Pour 50.000 emplois créés, cela nous donne… 500.000 euros l'emploi, un demi-million !**

Dans le même temps, les données transmises par Bercy au sénateur Eblé montrent que les **100 "premiers de cordée" (les plus gros contribuables à l'ISF actuel) gagneront, grâce à ces mesures, quelque 1,5 million d'euros par an chacun**.

L'analyse de l'abandon de l'impôt sur la fortune par Th. Piketty (*Le Monde*, 23/10/2017) me semble bien mieux porter les valeurs du Pacte civique. Extraits :

« Disons-le d'emblée : la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) constitue **une lourde faute morale, économique et historique**. Cette décision montre une profonde **incompréhension des défis inégalitaires** posés par la mondialisation. (…)

D'autant plus que les pertes de recettes sont tout sauf symboliques. Si l'on ajoute les cadeaux accordés aux dividendes et intérêts (qui seront désormais taxés à un taux maximal de 30 %, contre 55 % pour les salaires et revenus d'activité non salariée), on aboutit à un coût total dépassant les 5 milliards d'euros.

Soit l'équivalent de 40 % du budget total accordé aux universités et à l'enseignement supérieur, qui stagnera à 13,4 milliards en 2018, alors que les effectifs ne cessent d'augmenter et que la priorité devrait être d'investir dans la formation. (…)

L'argument du gouvernement est que l'ISF aboutirait à une hémorragie fiscale. Le problème est que **cette affirmation est totalement fausse**. Si l'on examine sereinement et objectivement l'ensemble des données disponibles – comptes nationaux, déclarations de revenus et de fortunes, enquêtes sur les patrimoines – alors la conclusion est sans appel : **les plus hauts patrimoines se portent très bien en France, et il n'existe aucune hémorragie de ce côté-là**. (…)

Entre 1980 et 2016, le revenu national moyen par adulte, exprimé en euros de 2016, est passé de 25 000 euros à un peu plus de 33 000 euros, soit une hausse d'environ 30 %. Pendant ce temps, le patrimoine moyen par adulte, tiré notamment par l'immobilier, a été multiplié par deux, passant de 90 000 à 190 000 euros.

Plus frappant encore : le patrimoine des 1 % les plus fortunés, qui comprend plus de 70 % d'actifs financiers, est passé de 1,4 à 4,5 millions d'euros, soit une multiplication par plus de trois. Quant aux 0,1 % les plus fortunés, dont le patrimoine est financier à 90 %, et qui seront les principaux bénéficiaires de la suppression de l'ISF, ils sont passés de 4 à 20 millions d'euros, soit une multiplication par cinq.

Autrement dit, **les plus hauts patrimoines financiers ont progressé encore plus vite que les actifs immobiliers, alors que le contraire aurait dû se produire si l'hypothèse de fuite fiscale était vérifiée**. (…)

En tout état de cause (…) on devrait pouvoir se mettre en accord sur le fait qu'un impôt sur la fortune avec un taux supérieur de 1,5 % ou 2 % – voire davantage – ne menace pas sérieusement une base fiscale qui progresse à un tel rythme, et qu'**il existe d'autres priorités que de faire des cadeaux à ceux qui se portent le mieux**.

Quant au stratagème politique consistant à transformer l'ISF en IFI (impôt sur la fortune immobilière), pour éviter d'afficher une suppression sèche de l'ISF, on reste sans voix. Il n'existe aucune raison logique d'imposer davantage une personne investissant sa fortune dans une maison ou un immeuble plutôt que dans un portefeuille financier, un yacht ou tout autre bien mobilier. »

2/ Je demande à ce que soient rappelés dans la publication du Pacte civique sur cet abandon de l'ISF les propos de Macron (*Challenges*, 18-11-2014) :

« Le ministre français de l'Economie, a qualifié à Londres de « provocation » l'appel du président du Medef, Pierre Gattaz, à supprimer l'impôt sur la fortune (ISF). »

Sur la flat tax

Je propose qu'une analyse et une prise de position soient ajoutées à la suite du paragraphe qui traite de la flat-tax, pour traiter le sujet de l'amendement 646 signé par l'ensemble du groupe LREM le 26 octobre et voté le 31 octobre 2017 : cet amendement surprise de la majorité réduit de 10 % les prélèvements sur les stock-options. **Ce nouveau cadeau aux plus aisés** coûtera 120 millions d'euros à la Sécu. Dont acte !

Sur l'augmentation de la CSG

Comment le Pacte civique peut être d'accord avec l'augmentation de la CSG alors que les députés qui l'ont votée ont aussi voté de ne pas y être soumis ?

Un exemple parmi tant d'autres du renouveau démocratique en marche proclamé par Macron sans doute.

Quel camouflet pour les citoyens.

Et quel bel exemple de justice sociale. Une loi pour tous sauf pour une caste d'élus ? N'est-ce pas en contradiction totale avec ce que prône le Pacte civique dans *Relever le défi démocratique* ?

Hormis un maintien immédiat du pouvoir d'achat, quels sont les impacts possibles à moyen et long terme de la **baisse des cotisations sociales** pour la majorité des français ? Dans quelles conditions les services publics, hospitaliers par exemple, déjà extrêmement contraints, seront-ils en mesure de garantir une égalité des droits à la santé sur l'ensemble du territoire ?

L'analyse ne prenant en compte que le maintien du pouvoir d'achat à court terme me paraît un peu juste au regard des enjeux actuels sur l'hôpital public et la pression sur les personnels soignants, entre autres. J'ai plutôt le sentiment que les grandes orientations du gouvernement conduisent à une diminution forte de la qualité des services publics et sociaux, et de l'action sociale vers les plus vulnérables. La compensation d'une perte de pouvoir d'achat due à l'augmentation de la CSG par une baisse des cotisations sociales est-elle une stratégie qui va dans le sens de l'intérêt général, collectif, de plus de justice sociale et de réduction des inégalités ?

J'invite le Pacte civique à se montrer extrêmement prudent tant que les impacts à venir de la baisse des cotisations sociales ne seront pas établis.

Sur « les mauvais signaux envoyés aux Français.es »

« (…) il nous faut dénoncer les mauvais signaux envoyés aux Français.es par le gouvernement, qui accréditent le slogan, **faux au demeurant**, du « tout pour les riches » (…)

Les paroles et les actes de Macron et de son gouvernement témoignent qu'ils font aujourd'hui tout pour les riches et qu'ils n'ont qu'arrogance et mépris pour ceux « qui ne sont rien », les pauvres, les personnes les plus vulnérables. Ce n'est pas un slogan mais une réalité avérée (lire exemples récents ci-dessous).

Je propose la rédaction suivante : « (…) il nous faut dénoncer les mauvais signaux envoyés au peuple par le gouvernement, qui accréditent le sentiment de plus en plus partagé du « tout pour les riches »

Faut-il ici rappeler, sur un autre thème cher au Pacte civique, celui des migrants, l'incroyable écart entre les mots de Macron et les actes quotidiens de son gouvernement vis-à-vis de ces populations ?

Macron déclare sur Twitter en juin, en pleine canicule, qu'il faut traiter les migrants avec « humanité ».

Sur ordre de Collomb, les CRS à Calais empêchent avec violences les associations **Auberge des Migrants** et **Help Refugees** de distribuer à boire et à manger aux migrants. Quelques jours plus tard, devant l'impact des images de migrants blessés, à genoux, réclamant à boire, violemment repoussés par les CRS, Collomb se rend à Calais et prononce une allocution à la mairie au cours de laquelle il prie les associations qui viennent en aide aux migrants d'aller « exercer leur savoir-faire ailleurs ». Oui, nous sommes bien dans la France de 2017 dirigée par Macron et LREM et nous tolérons sans piper que des êtres humains se mettent à genoux devant des CRS pour boire et qu'ils soient en réponse frappés par ces CRS. Faut-il ici rappeler les avis du Défenseur des droits, Jacques Toubon, sur ce sujet ? De la Cimade ? De la LDH ?

Faut-il rappeler les alertes d'institutions nationales et internationales en faveur des droits humains contre la loi antiterrorisme qui entre en vigueur en France le 1er novembre et qui a pour objectif de museler et criminaliser toute forme d'opposition à Macron, son gouvernement et ses « lois » anti-démocratiques ?

Faut-il rappeler ici les mesures répressives demandées par le Medef contre les chômeurs ?

Faut-il rappeler ici que Macron a demandé qu'un chômeur qui refuse 2 offres d'emploi soit radié alors que ce sont à peine 200 000 offres d'emplois en face de 3,5 millions de chômeurs ? Que dire du contrôle sur les agents de Pôle emploi qui tiennent à leur merci les chômeurs ? Que dire de l'absence de toute sanction de Pôle emploi lorsqu'il propose des offres d'emploi en contravention avec la loi sur les discriminations et que c'est au chômeur de justifier pourquoi il ne répond pas à l'offre qui lui a été proposée ?

Quelles mesures, moyens, lois, Macron et son gouvernement ont-ils décidés de mettre en place contre l'évasion fiscale à grande échelle organisée en France et en Europe ? Aucune.

« Ce n'est pas ainsi qu'on instaure un **climat de confiance** ! »
Je propose la rédaction suivante : « C'est ainsi que l'on instaure un **climat de défiance délétère** ! »

François Buisson, Lyon

Il faut noter que cette note ne traite que le volet recettes du budget ; il aurait été intéressant de traiter le **budget dépenses** pour voir que les dépenses en valeur absolue ne diminuent pas et que le déficit en valeur absolue ne diminue pas non plus.

Concernant le budget recettes

Je suis d'accord avec la suppression de l'ISF et la mise en place de la flat tax.

Nous avons besoin d'investissements

- Pour que la part des capitaux français dans nos grandes entreprises remonte par rapport aux fonds de pensions et capitaux étrangers.
- Pour monter en gamme nos produits
- Pour la transition énergétique
- Pour aider les start-up
- ……

Ces mesures sont les plus efficaces pour favoriser l'investissement. Certes ce n'est pas garanti, mais de la même façon que Hollande a fait le pari qu'en baissant les **charges** des entreprises avec le CICE et le pacte de responsabilité, pari gagné puisque l'économie recrée des emplois, il faut espérer que ce pari sur l'**investissement** sera gagné**.**

Cependant, cette mesure aura pour effet aussi un accroissement des écarts de revenus et donc ne peut être acceptée que si, les équilibres étant rétablis, nos engagements européens remplis, le gouvernement passe à une étape plus redistributive.

La question clé, est quelle société veut Macron : une société de type anglo-saxon ou de type danois ?

L'ISF est unique au sein de l'Union Européenne

On ne peut pas vouloir la convergence fiscale et maintenir un impôt qui n'a pas son équivalent en Europe.

J'approuve le basculement de cotisations sociales vers la CSG

Il n'est pas bon d'asseoir la protection sociale uniquement sur le travail. Rocard avait justement créé la CSG assise sur l'ensemble des revenus pour cela.

Bernard Lagache, Lyon

Je rejoins Bernard Lasaygues sur l'analyse concernant la réforme de l'ISF et l'instauration de la Flat Tax, avec tout le scepticisme que l'on peut avoir sur les retombées positives pour l'économie française des réductions fiscales consenties aux plus hauts revenus.

Il m'apparaît aussi surprenant que l'OFCE et le Trésor puissent avoir un tel décalage d'analyse sur le gain fiscal pour le dernier décile des 10% des ménages les plus aisés.

A noter qu'Alternatives économiques (oct 17) fait également état de ces approches différentes :

- 3 à 3.8 milliards d'€ de recettes perdues pour l'ISF (accord sur ce point) ;

- 1,5 (selon Bercy) à 4 milliards d'€ (selon l'OFCE) de recettes perdues avec l'instauration de la Flat Tax. Il serait intéressant de connaître les hypothèses retenues par les uns et les autres ...

A noter qu'Alternatives économiques est tout aussi incrédule sur le gain économique attendu de ces mesures, en soulignant que pour les 1% les plus riches, les placements financiers représentent déjà 71% de leur patrimoine et qu'il est tout à fait incertain que les plus aisés augmentent leurs achats en actions françaises. Il faudra tirer un bilan de ces mesures dans la suite du mandat d'Emmanuel Macron ...

Mais au-delà de l'analyse économique, il faut souligner que la politique est aussi **affaire de symboles**.

Avec un 1er budget du quinquennat portant de telles mesures favorables aux plus hauts revenus, tout en annonçant la réduction des emplois aidés et la réduction de l'APL (même 15€/mois - lire à ce sujet l'analyse d'Habitat et Humanisme qui connaît bien ces publics), c'est condamner E. Macron à rester dans l'esprit de beaucoup le "Président des riches".

Ce qui m'a frappé, c'est aussi le débat sur la réduction de 1,7 milliard d'€ de dépenses de L'État pour l'APL avec une réduction équivalente pour les organismes HLM sur les loyers : Cf. article 52 de la loi de finances venu en discussion à l'Assemblée nationale cette semaine.

1er acte, concernant la qualité du débat démocratique : un mauvais point pour le gouvernement qui annonce ces mesures sans concertation avec les bailleurs sociaux ni les associations de soutien aux personnes les plus fragiles. Comme pour d'autres mesures, il s'agit de réduire les dépenses de L'État dès 2018.

2ème acte : crise ouverte entre le gouvernement et le monde HLM : nombre de bailleurs sociaux (les plus fragiles) annoncent qu'ils sont menacés de disparaître. Quant aux autres, ils font l'analyse que cette baisse de leurs recettes de fonctionnement (les loyers) amènera une réduction très importante des programmes de construction ou rénovations HLM (dont les fameuses "passoires thermiques").

3ème acte : dans la précipitation et l'urgence, le gouvernement essaie de trouver un compromis avec le monde HLM en reportant ou étalant la mesure.

Même si l'apaisement parait maintenant de mise, la crise laissera des traces.

Dans ce dossier, comme dans d'autres, il importe qu'un dialogue s'instaure entre le gouvernement et les bailleurs sociaux sur la gestion des organismes HLM (des réductions de dépenses, des ventes de logements à leurs occupants, pourquoi pas ?) et le financement du logement social.

Beaucoup de questions en débat, donc.

Yannick Moreau, Paris

C'est très bien rédigé et je suis, dans l'ensemble, d'accord. Bravo pour l'ensemble.

Quelques remarques :

- La proposition finale est intéressante. Elle est sans doute trop tardive pour avoir un impact mais mérite d'être présentée ;
- Il faut faire attention à ce genre de raisonnement sur les retraités : cette augmentation de fiscalité s'ajoute à plusieurs autres pendant les précédents quinquennats. A un certain moment, il faudra se poser la question du contrat entre les générations à taux d'imposition constant, sinon on « godille » entre politiques fiscales et de retraite. Je trouve d'ailleurs un peu curieux que l'on n'évoque l'esprit de modération que pour eux. Personnellement, Je supprimerais cette évocation employée trop unilatéralement…